

LPPR GT 1 : financement de la recherche
résumé critique du rapport remis par le groupe le 23 septembre
par SNTRS-CGT

Dirigé par Antoine Petit (PU, PDG du CNRS), Sylvie Retailiau (PU, présidente de l'université Paris-Saclay) et Cédric Villani (PU, médaille Fields, député LREM)

Le groupe se composait en outre de Elsa Cortijo, Alfred Gallichon, André Gattolin, Lorie Hamelin, Valérie Mazza, Françoise Mélonio, Pierre Mutzenhardt, Huguette Tiegna.

Commentaire général du SNTRS : Un volume financier presque acceptable (surtout la marge haute) car il s'ajoute à un financement masse salariale vu par le GT2 mais distribué de façon diamétralement opposée à ce que nous pensons nécessaire de faire. Ces financements ont en fait un outil de restructuration, de caporalisation de la recherche au profit du capital privé au lieu de l'étendre au service de l'universel.

Le groupe a alimenté ses travaux par dix séances d'audition de personnalités diverses dont des syndicalistes et notamment Josiane Tack, secrétaire générale du SNTRS-CGT, mais aussi par la lecture de rapports écrits, de contributions individuelles, etc.

Dans son introduction le GT déplore la faiblesse du financement de la recherche en France **tant public que privé** mais aussi sa dispersion. Loin d'atteindre les fameux 3 % du PIB, nous sommes même en baisse en passant de 2,28 % en 2014 à 2,19 % en 2017. La part du privé est de 1,41 % contre 1,8 à 2 % du PIB aux États Unis et en Allemagne et 0,78 % (19,6 G €) pour le public contre 0,93 % en Allemagne par exemple.

Le groupe déplore aussi la trop grande dispersion du financement. Il prône une concentration plus forte. Et les propositions financières à première vue assez ambitieuses sont entièrement marquées à cette aune.

Commentaire SNTRS :

On est d'accord sur le constat financier : insuffisance dramatique du financement. Mais nous sommes favorables au développement de recherches dans tous les domaines, sur la base des atouts du pays, donc le diagnostic de la dispersion nous ne le partageons pas et surtout quand on voit les conclusions qui en sont tirées.

Le rapport s'organise ensuite en 8 parties et une conclusion :

Partie I La France doit développer sa capacité à faire des choix stratégiques

La SNRI actuelle a du mal à définir des priorités. Elle est trop « inclusive » et ne tire pas de conséquences budgétaires de ses réflexions. Il faut fixer avec autorité les grandes priorités. C'était le rôle du CSR en 2013 mais il a déçu. Il faut le relancer ou créer un CSRI (I pour innovation bien sûr). Ce comité devra se réunir en présence du premier ministre et comporter une douzaine de personnes (présidents d'organismes et d'universités, PDG d'entreprises majeures en recherche).

Il faut renforcer la coordination du budget MIREs par le MESRI

De même il faut mieux articuler agences, organismes et universités. Les agences doivent s'engager plus fortement sur les axes stratégiques.

Les universités deviendraient des opérateurs de recherche et les conséquences budgétaires et

stratégiques doivent être tirées.

La coordination disciplinaire sera confiée à un seul organisme (comme l'informatique pilotée par l'INRIA – sic)

Au niveau régional, il faut aller plus loin que les CPER en articulant la politique de l'état (via les organismes) avec les stratégies régionales de recherche, Enseignement supérieur et innovation. Ceci doit se faire autour du projet quinquennal de l'établissement pilote (université expérimentale). Les dépenses recherche des régions doivent être exemptées des contraintes budgétaires sur le fonctionnement imposées aux dites régions.

Commentaire SNTRS-CGT :

Si nous trouvons positifs le renforcement du rôle du MESRI sur la MIREs c'est bien pâle aux cotés de toutes les autres mesures proposées. On voit une volonté dirigiste très forte de la part l'état mais contrôlées par les grandes entreprises. Les scientifiques eux même semblent absents de la définition de la stratégie. La stratégie ne semble plus être la mission des organismes nationaux de recherche dont le rôle est marginalisé et minoré par rapport aux grandes universités de recherche devenues opérateurs stratégiques.

C'est la loi 2015-991 du 7 aout 2015 portant nouvelle organisation de République qui prévoit que les régions élaborent en concertation avec les acteurs et collectivités du territoire un schéma régional de l'ESRI.

L'articulation de la stratégie nationale définie le CSRI avec ces stratégies régionales va en droite ligne vers la sélection intelligente qui pilotera les concentrations de moyens et les restructurations locales.

La coordination disciplinaire par un seul organisme fait fi des logiques interdisciplinaires internes à chaque organisme. Au passage on ne parle plus des alliances qui devaient jouer ce rôle il y a dix ans. Sont elles enterrées ? Ce n'était pas notre tasse de thé, mais c'est à noter.

II L'augmentation des crédits de base des laboratoires doit favoriser la performance de la recherche française dans la compétition mondiale.

Il est nécessaire selon le GT1 de financer plus les établissements (organismes et université) pour leurs activités de recherche. Mais la moitié seulement de ces sommes iraient aux laboratoires, l'autre étant destinée à renforcer le financement compétitif interne aux établissements . Le soutien de base aux labos lui-même doit être beaucoup plus dépendant des évaluations HCRES, qui doit à nouveau noter les labos . Pour le CNRS la proposition c'est de rajouter 80 M € se répartissant en quarante actions des instituts (AAP) et quarante me soutien de base aux labos. A comparer au 240 M € actuels (160 + 80). En extrapolant on trouverait 250 M € pour les organismes et autant pour les universités

A ce financement direct des établissements, le GT1 ajoute la proposition de donner aux établissements une part de l'argent des AAOP (ANR, PIA...) sous forme de Bonus performance en recherche (voir ci dessous). Et pour compléter, redonner le droit d'emprunter et la valorisation du mécénat.

Commentaire SNTRS-CGT :

Là ça commence à se gêter sérieusement. Nous voyons ce que concentration des moyens veut dire et le soutien de base aux labos proprement dit -sélectif - ne représente que 250 M € pour l'ensemble de l'ESR public. C'est ridicule. Et ça va s'aggraver sérieusement au chapitre suivant.

Le retour d'un forme de notation/cotation par l'HCERES (ou les instances d'évaluation internes c'est pas clair) est une vraie provocation.

III Les appels à projets français (ANR et autres agences) peuvent gagner en efficacité.

Pour le GT1, la France fait partie des pays développés dans lesquels la proportion des financements sur projet est la plus faible.

La multiplicité des agences pose problème au GT . Il propose donc que l'ANR gère les AAP pour d'autres agences (comme elle l'a fait pour beaucoup d'AAP des PIA)

Le taux de succès actuel à l'ANR est très faible et il est en baisse tendancielle (il est passé de 26 % à la création de l'ANR à 11 % il y a trois ans et est remonté légèrement à 16 %. En dessous de 30 % les AAP ne permettent que de soutenir les idées dominantes, au détriment des projets plus originaux. Ce n'est plus un choix très sérieux.

Il serait bon selon le groupe de tenir plus compte des aspects technologiques et valorisation dans le choix des projets ;

Plusieurs hypothèses de refinancement sont présentées en combinant tout ou partie des objectifs suivants

- augmenter le taux de succès aux AAP à 30 %
- augmenter le financement moyen de chaque projet à concurrence de 0,4 ou 0,5me
- augmenter l' « overhead » (frais de gestion ordinaires) à la hauteur de 25 % (contre moins de 20 % aujourd'hui)
- ajouter 15 ou 25 % de bonus performance en recherche (voir ci dessus) ce qui permettrait aux établissements bénéficiaires de faire une « vraie politique scientifique »

Au total on aurait de 750 à 2 milliards d'euros sur cette ligne ANR

Commentaire SNTRS-CGT :

Déjà le cercle se referme. Ce que propose le GT1 c'est d'aggraver le système de concurrence et de sélection par l'argent entre laboratoires et établissements. Et nous voyons en relisant le II au regard du III que ça forme un tout cohérent. Un financement équilibré de la recherche française existante basé sur du récurrent n'est pas du tout envisagé, bien au contraire. Il faut justifier tout financement par l'excellence. On peut aussi se poser la question de qui touchera l'overhead et le bonus dans les cas où les chercheurs sont en unité mixte. Le GT pense simplement que ça deviendra acceptable en mettant beaucoup plus d'argent dans le système mais en renforçant en même temps la compétition. Le SNTRS n'est pas hostile à une petite dose d'AAP. Mais il inverse la proportion par rapport à ce qui se fait actuellement. Et d'autre part il souhaite la suppression de l'ANR et la gestion de ces AAP par les établissements eux-même. A noter que la plénière du CoNRS a parlé d'ajouter 600 millions aux AAP (contre 1,5 Md € au soutien de base) sans dire qui les gèrerait (ANR ou établissements) selon elle. Compromis de la salle qui était divisée sur le sujet.

Pourtant l'ANR est faite d'experts tous nommés, contrairement aux instances des établissements. C'est aussi un problème pour la transparence des décisions, ce qui justifie notre hostilité à l'existence de cette agence.

IV) La présence française dans les AAP européens doit être portée à la hauteur de son potentiel

La France participe peu aux AAP européens (Horizon 2020 et ensuite Horizon Europe) elle « empoche » 11 % des AAP (contre l'Allemagne 15 % ou le Royaume Uni 14 %) par contre il y a très bon taux de succès de ceux qui déposent. Les Français ne candidatent pas assez

Il faut encourager les C/EC à candidater plus .

La France doit procéder à un abondement des lauréats aux AAP européens, des facilités de carrière et de décharge pour Le C/EC qui candidatent et à plus forte raison réussissent.

Commentaire SNTRS-CGT :

Le coté il faut arroser plus là où c'est déjà mouillé ressort encore. Les financements européens devraient être là pour servir des collaborations à l'échelle du continent qu'elles soient en recherche technologique ou en recherche fondamentale. Ce n'est pas un guichet où la France devrait simplement récupérer sa mise.

V) L'optimisation de la gestion des infrastructures de recherche est susceptible de donner un avantage compétitif à la recherche française

Le GT1 insiste chiffres à l'appui sur l'importance des TGIR pour la recherche française .

Actuellement la feuille de route française comporte 6 Organisations Internationales, 22 TGIR et 68 IR .

Il y a une trop grande dispersion entre les différents organismes.

La recherche publique dispose aussi d'autres structures ouvertes à des communautés externes mais plus régionales : 600 à 700 environ à ajouter à la feuille de route française

A coté de ça il y a des plateaux techniques d'usage plus fermé et de bassins d'utilisation divers environ 500 à 700 aussi.

Les demandes de temps et demandes de financement mieux coordonnés.

Les TGIR ont besoin d'investir régulièrement pour se mettre à jour. Il faut une ligne budgétaire pour ça. C'est à faire par des appels d'offre PIA sur dix ans.

L'HCRES doit faire des évaluations régulières des TGIR et le financement des moyens sera conditionné.

Commentaire SNTRS-CGT :

On pourrait presque être d'accord pour obtenir cette ligne supplémentaire, absolument nécessaire pour le financement des TGIR qui sinon pèsent sur le budget ordinaire des établissements. Mais badaboum, pourquoi faire ça avec le PIA et pas avec le budgétaire ? Et puis les moyens conditionnés aux évaluations.

VI) Science ouverte

Il faut inciter les établissements à développer la science ouverte en portant attention aux données de la recherche, dans l'esprit du plan gouvernemental pour la science ouvertes

Commentaire SNTRS-CGT :

Le GT1 ne s'est pas fatigué. Et pourtant c'est un sujet majeur pour l'échange des connaissances. On peut déplorer que rien ne soit dit sur la formation indispensable des collègues, ni sur la nécessité de personnels dédiés (qu'ils soient IT de BAP F, IT de BAP E ou chercheurs)

VII) Une attention particulière doit être accordée au rayonnement des sciences humaines et sociales (SHS)

Il y a des mesures générales demandées dans ce rapport qui bénéficient aux SHS et d'autres qui doivent être spécifiques car les SHS bénéficient moins des AAP européens par exemple.

De plus il faut développer l'interdisciplinaire entre SHS et autres disciplines pour traiter les enjeux sociétaux du Développement Durable , des nouvelles technologies, de la radicalisation, etc...

Des programmes prioritaires de recherche (transversaux) doivent être financées dans le cadre du PIA4

Total 400 me supplémentaires

Commentaire SNTRS-CGT :

Bon la recherche en SHS doit être au service des disciplines plus technologiques ou de la politique. Et puis le financement passera encore par le PIA. C'est une manie !!!!

VIII) La coopération entre la société civile et le monde de la recherche est indispensable pour l'efficacité des efforts consentis par la Nation

Trois pistes pour le GT1

1) démocratiser l'approche de la démarche scientifique

grâce à des dispositifs comme

- "ma thèse en 180 secondes" (sic).
- une médiation mieux reconnue. Ça doit être une mission pour les doctorants !!!
- des initiatives vers jeune public : maison des sciences, main à la pâte, etc ...

2) permettre aux citoyens de s'engager dans les réflexions sur la recherche et l'innovation

Il faut faire la « pub » de la stratégie de recherche pour qu'elle soit comprise.

Il y a aussi la science participative qui est à développer.

Mais tout cela est trop jeune pour qu'on sache quels moyens mettre.

3) relation science / politique

On peut éclairer les choix politiques en matière scientifique grâce à des structures tels que l'OPECST du parlement.

Commentaire SNTRS-CGT :

On est d'accord avec le dernier point, mais la démocratisation de la démarche scientifique doit être faite de façon beaucoup plus ambitieuse. Elle nécessite des moyens énormes et une vraie volonté politique. Le but ultime pour la CGT ce n'est pas d'expliquer les choix d'innovation faits par et pour le capital mais de les co-construire ce qui nécessite évidemment d'élever le niveau de culture scientifique de la population.

Conclusion :

Les mesures financières proposées ci dessous c'est pour remonter la part de la France en % PIB Elle se situe en douzième position loin derrière Israël et Corée.

La DIRDA devrait atteindre 1% on s'est fait passer devant par plusieurs autres pays ces dernières années

La faiblesse de la part entreprises dans l'effort de recherche est soulignée mais on renvoie au GT3 pour les solutions.

Résumé des recommandations chiffrées:

- Abonder la subvention des établissements pour leur permettre de développer une politique scientifique : 500 M€
- Porter l'ANR à un standard international: 750-2000 M€
- Renforcement de la recherche partenariale: 60-100 M€ (PIA)
- Renforcer la position de la France à l'Europe: 80-200 M€

- Dynamiser les infrastructures de recherche: 150 M€ (PIA)
- Soutenir les SHS: 400 M€ (PIA)
- Total entre 1 940 M€ et 3 350 M€

Commentaire SNTRS-CGT :

Si en valeur absolue les crédits de paiements des programmes de la MIREES ont augmenté depuis 10 an, par contre rapportés aux crédits de paiement du budget général de l'État, ces crédits baissent depuis 2008 et sont donc loin d'être sanctuarisés.

Depuis 2010, les gouvernements ont fait le choix de financer des actions pérennes de la recherche par le programme d'investissement d'avenir (PIA) dont la gestion des crédits reste très largement extrabudgétaire ce qui engendre complexification des mécanismes de finacement et confusion sur les montants.

Les financements de la recherche doivent abonder directement les budgets des opérateurs de recherche pour leur permettre d'élaborer une politique de recherche répondant à l'ensemble des missions qui leur sont imparties. Ils doivent donc être inclus dans le budget de la MIREES.